

Garant, Dominic

De: Nathalie Parent <nparent@oeaq.qc.ca>
Envoyé: 13 mai 2019 15:50
À: Garant, Dominic
Cc: Thériault, Lise
Objet: PL 16: Mémoire de l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec - réponse à la question de madame Lise Thériault

Déposé le : 2019-05-13
N° : CAT-023
Secrétaire : D. Garant

Monsieur Garant,

En complément à notre propos et en réponse à la question spécifique de madame Lise Thériault, nous souhaitons informer la Commission que nous recommandons que les ordres suivants puissent participer à des travaux réglementaires ou autres consultations, à savoir:

1. Ordres professionnels des sciences appliquées: Ingénieurs, architectes et technologues professionnels.
2. Ordres professionnels du droit et de l'administration et des affaires: Ordre des évaluateurs agréés, Chambre des notaires, Barreau du Québec, comptables professionnels agréés et administrateurs agréés.

En espérant que ces informations vous seront utiles

Cordialement

Me Nathalie Parent

Directrice générale et secrétaire

Ordre des évaluateurs agréés du Québec

Envoyé de mon iPhone